

## Surveillance sanitaire

**Semaine 26-2025. Date de publication : 2 juillet 2025**

**Édition Corse**

### Points clés de la semaine 26-2025

#### Dengue, chikungunya et Zika (page 2)

Un 1<sup>er</sup> épisode autochtone de chikungunya a été identifié en Corse dans la commune de Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud). Un 3<sup>e</sup> cas rattaché à cet épisode a été identifié le 1<sup>er</sup> juillet.

En parallèle, 6 autres épisodes de cas autochtones de chikungunya ont été identifiés sur le continent. Le nombre et la précocité des épisodes dans l'hexagone confirme le risque très important d'avoir de nombreuses zones de circulation autochtone du chikungunya en 2025.

Depuis le début de la surveillance renforcée (1<sup>er</sup> mai), 3 cas importés de dengue et 3 cas importés de chikungunya ont été confirmés (pas de nouveau cas par rapport à la semaine dernière).

#### Canicule

Un épisode caniculaire est en cours sur la Corse, depuis le 27 juin. La Haute-Corse, en vigilance jaune pour la journée du 27 juin, est passée en vigilance orange le 28 juin. La Corse-du-Sud a été placée en vigilance jaune depuis le 28 juin. D'après Météo France, les températures pourraient rester élevées dans les prochains jours.

L'analyse régionale des recours aux soins d'urgences indique une stabilité de l'indicateur sanitaire composite iCanicule (comprenant les diagnostics médicaux d'hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie) depuis le début de l'épisode. Les effectifs SOS Médecins étaient très faibles. Néanmoins, l'activité en lien avec la chaleur a commencé à augmenter dès le début du mois de juin.

*En savoir plus : [bulletin hebdomadaire SACS – édition Corse](#)*

#### Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 6)

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est descendu à un niveau modéré, toujours en lien avec les pollens de graminées.

L'activité en lien avec les allergies dans l'association SOS Médecins reste dans les valeurs attendues pour la saison.

Au vu de ces informations, ce point sera retiré des prochains bulletins, mais réintégré si la situation le nécessite.

#### Mortalité toutes causes (page 8)

Pas de surmortalité observée en semaine 25 (16 au 22 juin 2025).

## Dengue, chikungunya, Zika

### Surveillance des cas importés

#### Synthèse au 01/07/2025

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025 :

- 3 cas\* importés de dengue (aucun nouveau cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés en Corse revenant de Martinique (n = 2), Guyane française (n = 1) ;
- 3 cas\* importés de chikungunya (aucun nouveau cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés revenant de La Réunion (n = 2), Maurice (n = 1) ;
- aucun cas\* importé de Zika n'a été confirmé.

En France hexagonale, 496 cas importés de dengue (+ 42 cas), 712 cas de chikungunya (+ 67 cas) et 1 cas de Zika (pas de nouveau cas) ont été diagnostiqués.

**Situation au niveau national :** [données de surveillance 2025](#)

**Tableau 1 : Cas\* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 01/07/2025)**

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	83	130	0
Bourgogne-Franche-Comté	13	27	0
Bretagne	14	37	0
Centre-Val de Loire	10	15	0
<b>Corse</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<i>Corse-du-Sud</i>	3	2	0
<i>Haute-Corse</i>	0	1	0
Grand Est	13	26	0
Hauts-de-France	36	34	0
Ile-de-France	90	111	0
Normandie	35	24	0
Nouvelle-Aquitaine	69	115	0
Occitanie	51	77	0
Paca	59	64	1
Pays de la Loire	20	49	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

\* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1<sup>er</sup> mai – 30 novembre).

## Surveillance des cas autochtones

### 1<sup>er</sup> épisode de chikungunya autochtone en Corse

Trois cas autochtones de chikungunya (+ 1 par rapport à la semaine dernière) ont été détectés à Porticcio (commune de Grosseto-Prugna) en Corse-du-Sud. Il s'agit des premiers cas autochtones confirmés en Corse.

Les deux premiers cas ont été signalés à l'ARS de Corse le 20/06 et le troisième cas a été identifié le 01/07. Ce dernier a présenté des symptômes à partir du 27/06 et réside dans la même zone géographique. Ces informations laissent penser qu'il s'agit du même épisode de transmission.

Les prospections entomologiques et mesures de lutte anti-vectorielle (LAV) ont été mises en place dès le 20/06 par la Collectivité de Corse autour des premiers cas et se poursuivent cette semaine autour du dernier cas identifié.

Comme pour chaque épisode de transmission autochtone, une recherche active de cas a été réalisée et va se poursuivre. Elle repose sur la sensibilisation renforcée des professionnels de santé et sur une enquête en porte-à-porte dans la zone potentielle d'acquisition du virus.

Le cas importé pouvant être à l'origine de cet épisode n'a pas pu être identifié à ce jour.

### 2025 : la saison de tous les dangers sur le front des arboviroses

En parallèle à cet épisode de transmission autochtone en Corse, plusieurs autres épisodes sont en cours d'investigation dans l'hexagone.

La précocité de ces épisodes confirme le risque très important d'avoir de nombreuses zones de circulation autochtone du chikungunya en 2025.

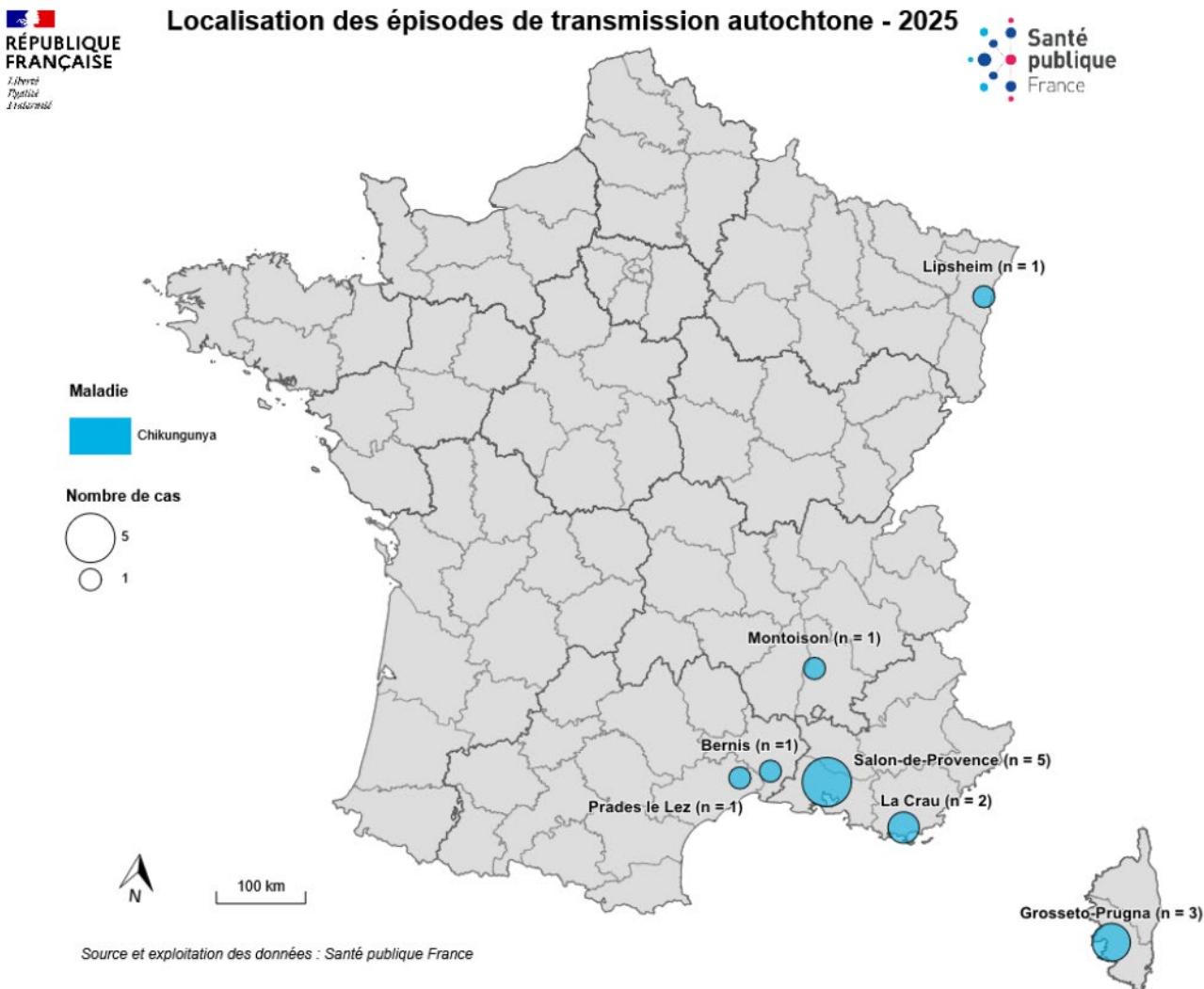
Le niveau de risque pour le chikungunya est très élevé en raison de nombreux cas importés de la Réunion, mais plus largement de l'Océan Indien (Mayotte, Maurice, Madagascar...) et de la souche virale circulant dans cette région, particulièrement adapté à l'*Aedes albopictus*, vecteur présent dans l'hexagone.

**Tableau 2 : Nombre d'épisodes et de cas autochtones (confirmés, probables, épidémiologiques) de dengue en France hexagonale (point au 01/07/2025)**

Virus	Région	Commune(s)	Nb cas autochtones	Date des signes du 1 <sup>er</sup> cas	Date des signes du dernier cas	Episode clos O/N
Chikungunya	Occitanie	Prades-le-Lez (34)	1	27/05/2025	27/05/2025	N
Chikungunya	Paca	La Crau (83)	2	02/06/2025	06/06/2025	N
Chikungunya	Paca	Salon de Pce (13)	5	17/06/2025	26/06/2025	N
Chikungunya	Corse	Grosseto-Prugna (2A)	3	19/06/2025	27/06/2025	N
Chikungunya	Auvergne-Rhône-Alpes	Montoison (26)	1	13/06/2025	13/06/2025	N
Chikungunya	Occitanie	Nîmes (30)	1	11/06/2025	11/06/2025	N
Chikungunya	Grand-Est	Lipsheim (67)	1	26/06/2025	26/06/2025	N

Source : Voozarbo, Santé publique France.

**Figure 2 : Localisation des épisodes de transmission autochtone de dengue, de chikungunya et du virus Zika identifiés en France hexagonale, 2010-2025 (point au 01/07/2025)**



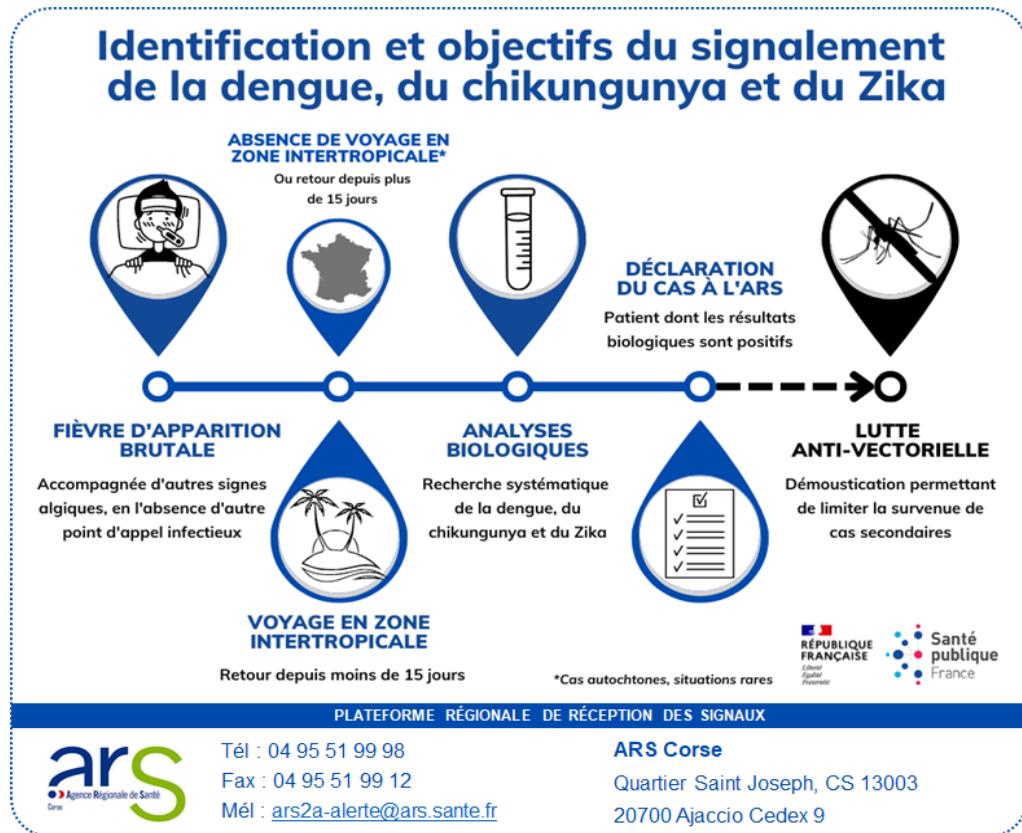
Source : Santé publique France.

#### Dispositif de surveillance renforcée – du 1er mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

*Pour en savoir plus :*

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – Dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS Corse
- Les moustiques : espèces nuisibles – dossier thématique de l'ARS Corse



## Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

### Synthèse de la semaine 26-2025

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est descendu à un niveau modéré, toujours en lien avec les pollens de graminées.

L'activité de l'association SOS Médecins d'Ajaccio relative aux allergies a légèrement augmenté en S26 par rapport à la semaine dernière. Néanmoins, l'activité reste à un niveau attendu pour la saison.

**Au vu de ces informations, ce point ne sera plus présent dans les prochains bulletins, mais sera réintégré si la situation le nécessite.**

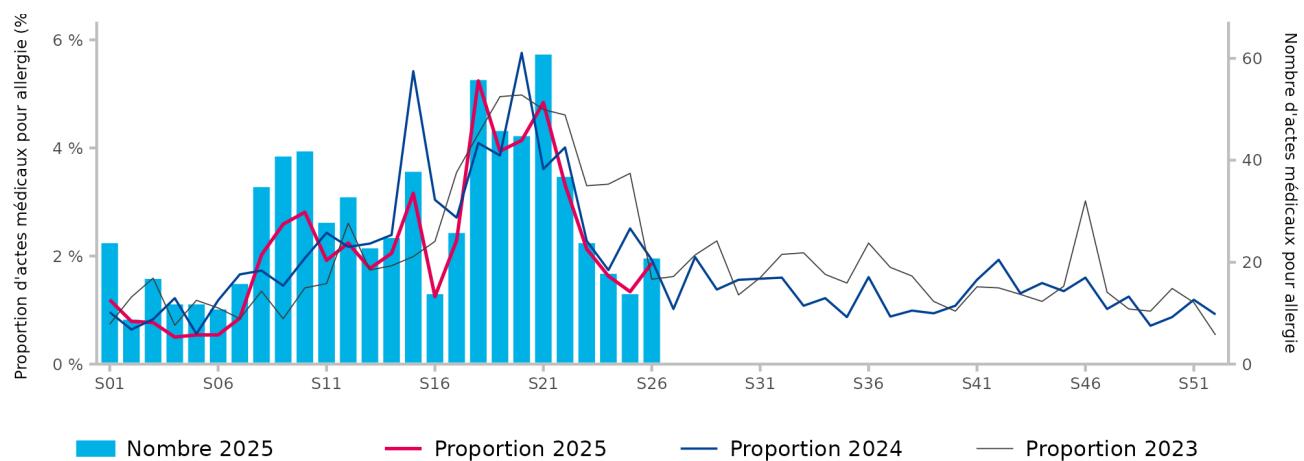
*Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)  
[site Cartopollen](#).*

Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour l'allergie en Paca (point au 12/06/2025)

ASSOCIATIONS SOS MEDECINS	S24	S25	S26	Variation (S/S-1)
Nombre d'actes médicaux pour allergie	18	14	21	+50 %
% par rapport au nombre total d'actes médicaux codés	1,6	1,3	1,9	+0,6 pt

Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

Figure 1 : Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 2 années précédentes (point au 02/07/2025)



Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

## Prévention

Retrouvez sur le site du [Ministère chargé de la santé](#) les conseils de prévention adaptés.

### Recommandations pendant une période pollinique

Pour les personnes se sachant allergiques :

À LA MAISON	À L'EXTÉRIEUR
	
	
	

**À LA MAISON**

- Rincez vos cheveux le soir
- Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
- Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

**À L'EXTÉRIEUR**

- Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc.  
En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
- Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
- En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Pour les personnes ne se sachant pas allergiques :

Si vous présentez de façon gêne répétitive et saisonnière un ou plusieurs des symptômes suivants : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, vous souffrez peut-être d'une allergie aux pollens.  
– L'allergie peut bénéficier de mesures de prévention et de soins. Pour cela **demandez conseil à votre pharmacien ou consultez votre médecin**.

Source : Ministère en charge de la santé

### Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambroisie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

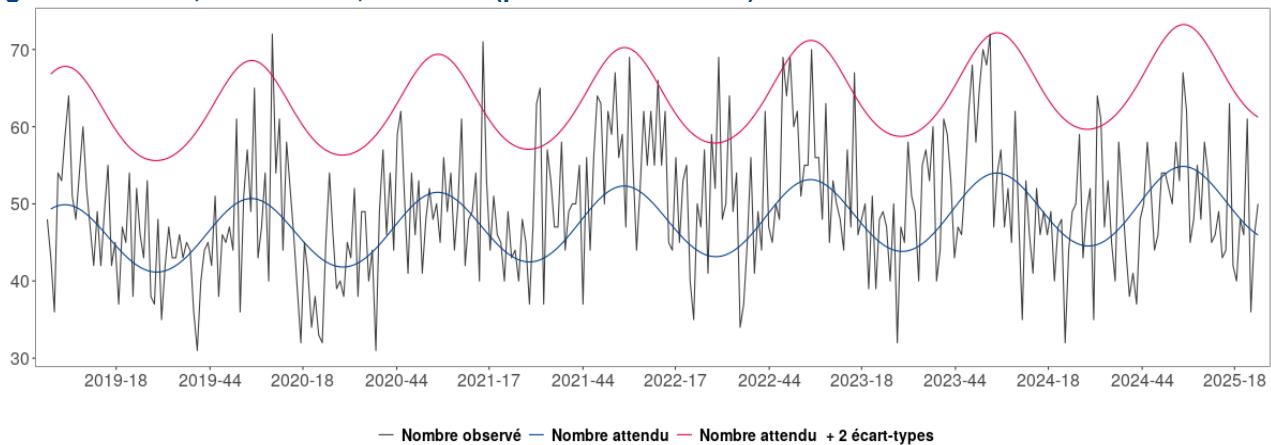
## Mortalité toutes causes

### Synthèse de la semaine 25-2025

Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional en S25.

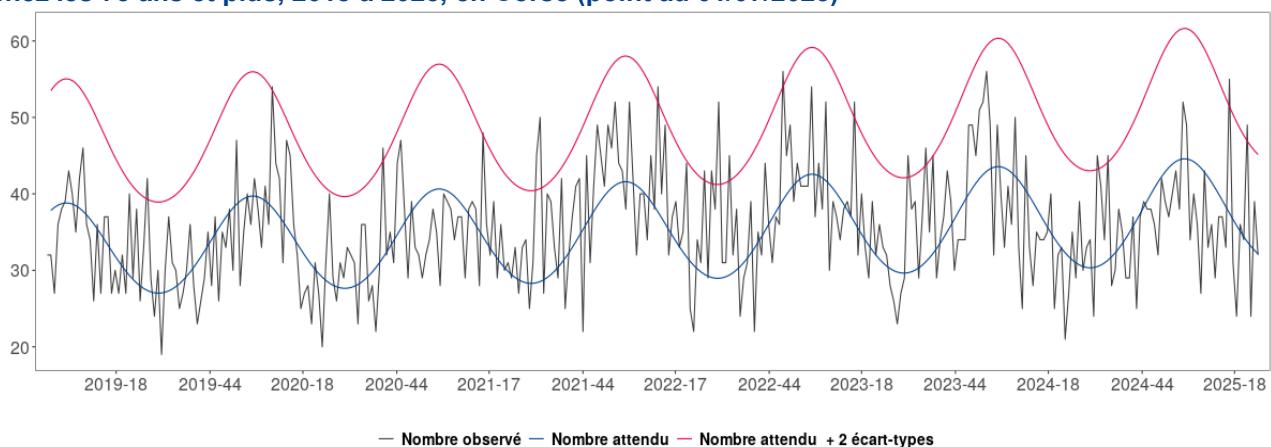
*Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.*

**Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2018 à 2025, en Corse (point au 01/07/2025)**



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

**Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2018 à 2025, en Corse (point au 01/07/2025)**



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

### Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen [EuroMOMO](#) (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

## Actualités

### • Canicule et santé en France. Bulletin du 2 juillet 2025

- L'épisode de vigilance orange canicule a commencé le 20 juin et s'est étendu à partir du 29 juin à la quasi-totalité du territoire, soit 86 départements dans toutes les régions hexagonales. A compter du 1er juillet, 16 départements ont été placés en vigilance rouge canicule.
- L'analyse des recours aux soins d'urgences indique une augmentation pour l'indicateur sanitaire composite iCanicule (coup de chaleur/hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie), particulièrement depuis le 28 juin, pour toutes les classes d'âge.
- Le nombre de recours aux soins d'urgence pour hyperthermies est en augmentation depuis le 28 juin, particulièrement pour les personnes âgées de moins de 15 ans et les 15-44 ans.
- Les premiers impacts sanitaires observés soulignent que la chaleur est un risque pour la santé, d'autant plus que les effets sur la santé peuvent être différés de quelques jours et s'accroître avec une exposition continue sur plusieurs jours. Il est important de mettre en place les mesures de prévention visant à protéger la population particulièrement du fait de la précocité, de l'intensité et de l'étendue géographie de l'épisode.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

### • Maladies cardio-neuro-vasculaires : de fortes disparités régionales qui persistent

Santé publique France publie aujourd'hui un état des lieux de la santé cardio-neuro-vasculaire à l'échelle régionale, départementale et infra départementale.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

En Corse :

- Entre 2021 et 2023, le taux d'incidence standardisé de patients hospitalisés pour cardiopathie ischémique en Corse (576 vs 459/100 000 hab. en France) était très supérieur à celui de la France, avec l'hospitalisation de 1 793 patients en moyenne par an dans la région. La prévalence standardisée était en 2022 de 6,5 % dans la région, supérieure à celle de la France (5,5 %). Le taux standardisé de mortalité (2020-2022) était également supérieur dans la région (64/100 000 hab.) par rapport au taux national (59).
- Entre 2021 et 2023, le taux d'incidence standardisé de patients hospitalisés pour insuffisance cardiaque était inférieur au taux national (304 vs 344/100 000 hab. en France) avec l'hospitalisation de 938 patients en moyenne par an dans la région. La prévalence standardisée était de 2,5 % en 2022 dans la région, égale à celle de la France. Le taux standardisé de mortalité (2020-2022) était supérieur dans la région par rapport à la France (54 vs 46/100 000 hab., respectivement).
- Entre 2021 et 2023, le taux d'incidence standardisé de patients hospitalisés pour accident vasculaire cérébral était inférieur à celui de la France (200 vs 231/100 000 hab., respectivement) avec l'hospitalisation en moyenne de 616 patients par an dans la région. La prévalence standardisée était en 2022 de 1,8 % dans la région, légèrement inférieure à la prévalence nationale (2,0 %). Le taux standardisé de mortalité dans la région (52/100 000 hab.) était inférieur à celui de la France.

Pour lire le bulletin régional Corse, [cliquez ici](#).

### • Agir pour la santé avec les citoyens : le dossier de La Santé en Action n°469, mai 2025

Santé publique France publie, dans une nouvelle édition de sa revue La Santé en action, un dossier sur la participation citoyenne en santé.

Pour lire le dossier, [cliquez ici](#).



## Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, les Samu, les établissements de santé, notamment les services des urgences, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADEs Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



### Le point focal régional (PFR)

#### Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental  
maladies à déclaration obligatoire, épidémie

24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel [ars2a-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars2a-alerte@ars.sante.fr)



### Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le réseau Sentinelles réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire. Cette surveillance est basée sur des prélevements salivaires.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

- Infections respiratoires aigües
- Varicelle
- Diarrhées aigües
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



## Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI, Claire SAMANT

Rédactrice en chef : Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

**Pour nous citer :** Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 2 juillet 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 11 pages, 2025.

**Directrice de publication :** Caroline SEMAILLE

**Dépôt légal :** 2 juillet 2025

**Contact :** [paca-corse@santepubliquefrance.fr](mailto:paca-corse@santepubliquefrance.fr)